

L'ADEC vient d'apprendre que la préfecture a accusé réception du projet de la société Breizh Recyclage concernant un terrain situé le long de la D769, face au village de Kerustantin. Ce projet vise à y établir une station de tri et transit de déchets banals (cartons, bois, plastiques), et une installation de broyage et concassage de produits minéraux naturels (pierres) ou artificiels. Cet accusé de réception vaut acceptation.

*"Nous avons déjà dit en novembre dernier qu'un tel projet en ce lieu était inacceptable. Nous l'avions écrit au préfet. Le préfet n'en a pas tenu compte, tout comme il a ignoré l'opposition de la municipalité de Caudan. C'est la seconde fois en 2 ans, puisqu'en 2013 il avait autorisé, dans les mêmes conditions d'opposition locale, le projet SITA." L'association ajoute : "La commune de Caudan accueille déjà le centre de tri des déchets ménagers de l'agglomération, leur unité de traitement biologique, ainsi que le site des Recycleurs bretons. Veut-on concentrer sur notre commune toutes les activités de traitement des déchets ?"*

Le site retenu par Breizh Recyclage se situe face au hameau de Kerustantin, à 250 mètres du lotissement de Kerourio, à 700 mètres de Kerbéban, à 1 kilomètre des premières maisons du centre-ville. *"Le projet générera du bruit et des poussières, alors même que la présence proche de l'usine de traitement des ordures ménagères est déjà source de nuisances. Il est incompatible avec le PLU qui place ce terrain en zone agricole. Il menace la sécurité routière puisque l'accès ne peut se faire que par un carrefour dangereux avec la D769, axe à trafic croissant et déjà considéré comme « accidentogène »."*

Lors de son assemblée générale qui se tiendra ce jeudi à 18 h 30, salle de la mairie, l'ADEC fera le point sur ce dossier et *"examinera les mesures immédiates à prendre pour faire barrage à ce projet. La réunion est ouverte à toutes les personnes exaspérées par de telles décisions unilatérales qui font fi des conséquences pour les riverains."*